
Assistant de service social externe

Métier

- Secteurs d'activité

Ils interviennent en faveur des élèves, des étudiants et des personnels dans le cadre de la politique d'action sanitaire et sociale du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont un rôle de médiateur, de conseil, d'aide et de suivi de tous les élèves et en particulier des jeunes connaissant des difficultés sociales. Ils mènent toutes actions de prévention des problèmes sociaux des jeunes en participant notamment à leur insertion scolaire, à leur protection et à leur orientation professionnelle. Ils contribuent à faire de l'école un lieu de vie. Leur rôle consiste également à instruire les dossiers d'aide financière en faveur des personnels et à participer activement à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des effets de la politique sociale déconcentrée.

- Diplôme reconnu

- Conditions de travail

D'une façon générale, l'assistant de service social travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et mène des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer, par une approche globale et d'accompagnement social, les conditions de vie des personnes et des familles. Il a un rôle de d'accompagnement, de soutien, d'information et d'orientation, mais aussi d'encadrement et d'animation.

- Perspectives de carrière

Le corps des assistants de service social comprend les grades de :
Assistant de service social : 10 échelons
Assistant de service social principal : 7 échelons

- Qualités requises

Des qualités de communication s'imposent également dans ce métier essentiellement relationnel : facilités de contact, capacité d'écoute, de compréhension et d'analyse, intérêt pour les problèmes sociaux et humains. Un sens des responsabilités, un esprit d'équipe et une bonne culture générale sont des atouts non négligeables.

- Conditions d'accès

Être titulaires au moment des épreuves :
- soit du diplôme d'État français d'assistant(e) de service social,
- soit être en possession de l'autorisation d'exercice délivrée par la direction de l'action sociale du ministère chargé de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert du cadre d'emploi.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts.